

Elisa **LEBASNIER** et Tony **GEORGETTE**

REPRENDRE UNE FERME MARAÎCHÈRE,
OU CRÉER SA FERME DE A À Z ?



EARL LE CHAMP DÉPAYSANT
LA HAGUE | COTENTIN (50)
MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ BIO

L'EXPLOITATION DEPUIS JANVIER 2022

- 2 UHT installées
- EARL avec des parts à 50% - 50%
- SAU de 6 ha (1 ha 50 maraîchage plein champ, 2000 m² maraîchage sous serre, 2000 m² arboriculture)
- Mode de commercialisation : marchés, restaurants, vente à la ferme
- Conversion bio : 2010

PROJET INITIAL D'INSTALLATION

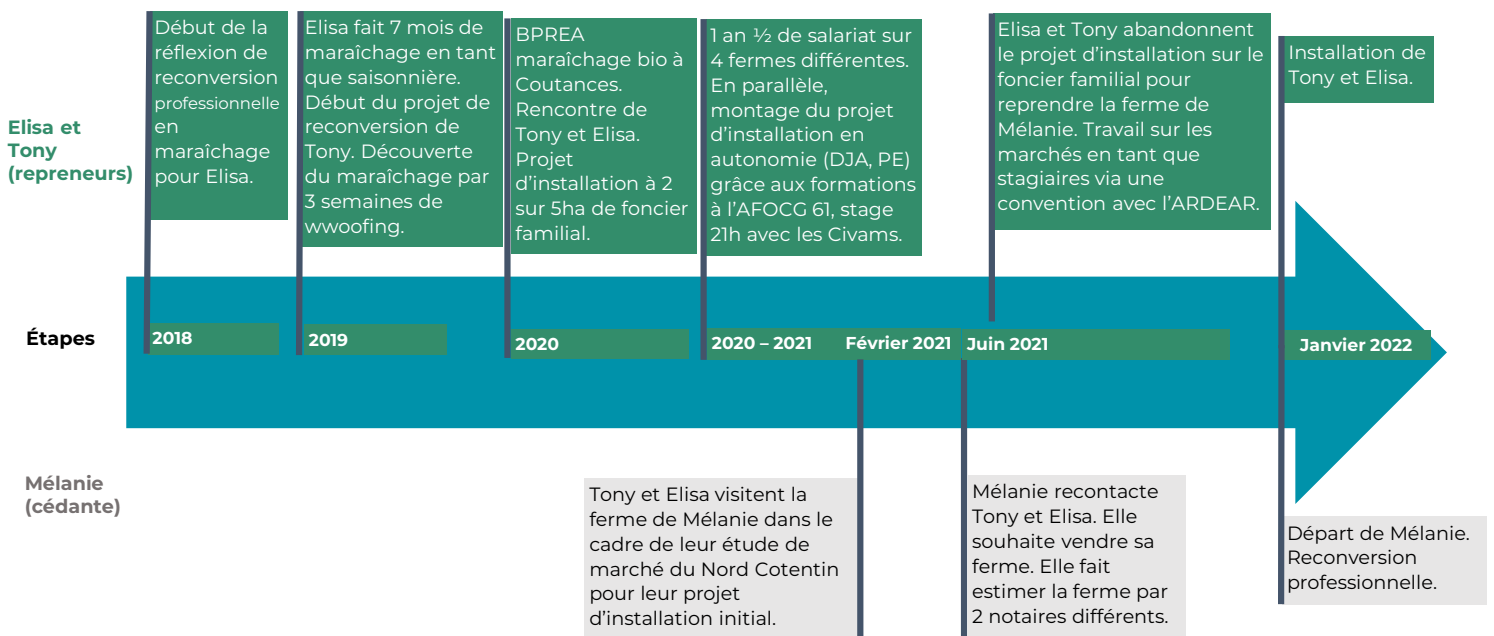
- Créer une ferme maraîchère diversifiée
- Installer une mare, un verger
- Vente principalement sur les marchés et en circuit court
- Produire tous ses plants et commercialiser des plants d'aromatiques

TYPE DE REPRISE :

- ▶ Transmission hors cadre familial
- ▶ Remplacement d'une agricultrice par 2 associés
- ▶ Passage d'un projet de création de ferme maraîchère de A à Z à une reprise de ferme déjà en place

Reprise en 2022

CHRONOLOGIE INSTALLATION EARL Le Champ Dépaysant



DÉROULEMENT DE L'INSTALLATION

► **2018** : Elisa, travailleuse sociale, choisi de faire une reconversion professionnelle vers le maraîchage avec accueil social à la ferme.

Elisa fait 6-7 mois en tant que saisonnier en maraîchage avec le Groupement d'employeurs du Calvados.

► **2019** : Tony, animateur agricole sur la qualité de l'eau en Seine-Maritime souhaite contribuer à développer une agriculture différente. Il fait 3 semaines de Wwoofing en maraîchage avant de démarrer le BPREA.

► **2020** : BPREA maraîchage bio à Coutances, rencontre de Tony et Elisa. Stage maraîcher prolongé pendant le confinement.

► **Réflexion sur un projet d'installation sur 5ha de foncier familial.** Préavis de 1 an ½ demandé pour rompre le bail de location en cours.

► **2020-2021** : 1 an ½ ans de salariat ensemble sur 3-4 fermes (légumier sur 25ha, bio, conventionnel spécialisé sur 2 cultures sous abri). « C'était bien de voir aussi des grandes exploitations. Ça ne nous fait plus peur de planter 400 pieds de tomates quand on en a planté 2000. Cela nous permet aussi d'avoir des raisonnements d'économie d'échelle qui peuvent aussi être intéressants à étudier sur nos petits systèmes ».

► En parallèle, **montage du projet d'installation en autonomie (DJA, PE) via des formations en comptabilité.**

► **Février 2021** : Visite de la ferme maraîchère de Mélanie dans le cadre de leur étude de marché.

► Mélanie les recontacte 4 mois plus tard car elle souhaite céder sa ferme. Tony et Elisa décident d'abandonner le projet initial d'installation sur le foncier familial et de reprendre la ferme de Mélanie.

► **Tuilage des repreneurs sur les marchés via une convention de stage avec l'ARDEAR.**

► **Janvier 2022** : Installation d'Elisa et de Tony / Départ de Mélanie.

► **La vente d'une partie des surfaces est préemptée par la SAFER** car Mélanie l'avait acheté via leur intermédiaire il y a moins de 5 ans. Ils candidatent et récupèrent le foncier.

ÉVOLUTION DU PROJET D'INSTALLATION AVEC LA REPRISE

« Mélanie avait déjà une grosse clientèle pour la vente de plants aromatiques et de 35 variétés de tomates différentes. Sur le projet initial, nous avons imaginés en cultiver 10, donc ça nous a bousculé pour produire tous les plants. Nous avons eu beaucoup à apprendre, mais ça nous a sauvé la saison. Le verger est aussi déjà en production. Nous avons changé la taille des planches pour l'adapter à deux personnes et acheté de nouvelles serres plus basses pour améliorer l'ergonomie. Nous n'avions pas parlé des quantités produites par Mélanie lors de la reprise, nous avions simplement vu les chiffres d'affaires sans creuser car notre projet était déjà calé. En mars, elle nous a dit qu'elle en faisait d'habitude cinq fois plus. »

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Tony et Elisa ont réalisé eux même leur dossier d'installation et de DJA, en particulier le Plan d'Entreprise, grâce à des formations en comptabilité avec l'AFOCG 61.

OUTIL À REPRENDRE

► **Coût de la reprise** : 90 000 € (estimation notaire) + 1 500 m² de serres d'occasion

► **Foncier : 6 ha achetés.** Dans le projet initial, malgré la possession de 5 ha foncier familial, il fallait raccorder le foncier au réseau d'eau et d'électricité. Il y avait 45 000 € de travaux à prévoir (20 000 € réseau eau + forage, 25 000 € d'électricité)
 · 1 ha 50 de légumes de plein champ en rotation sur 9 ans
 · 2000 m² de verger

► **Bâtiments dont :**
 · Espace de stockage de 600 m² (contre 200 m² à bâtir dans le projet initial)
 · 1 labo de transformation (anciennement production confiture)
 · Pas d'habitation (projet initial de construction habitat léger)

► **Outils et matériels : 40 000 €** (achetés en partie d'occasion)
 · 1 nappe chauffante pour les semis
 · 500 m² de serres reprises. Mélanie a vendu séparément le reste
 · 1500 m² de serres achetées ailleurs pour adapter la taille des planches aux rotations calées dans le projet d'installation

► **Clientèle** : Présentation des repreneurs par Mélanie aux restaurateurs et sur les marchés. La transmission de la place de marché ne se fait pas automatiquement au repreneur, il faut déposer une candidature. Elle a quand même été facilitée par la connaissance des dates de commission et du commissaire.

► **Stock** : Achat du stock de légumes pour pouvoir continuer les marchés dès janvier, et achat-revente aux fermes voisines pour combler le trou dans la production. « On ne pouvait se permettre d'avoir un trou : pour conserver nos marchés, il faut obligatoirement être présents 4 semaines d'affilées. »

► **Budget frais de fonctionnement, frais bancaire, emprunt TVA : 50 000 € + DJA**

► **Emprunt total de 180 000 €**

BILAN TRÈS POSITIF

« Finalement, nous avons emprunté le même montant que si nous étions partis de zéro sur le premier projet. Avec la différence que 3 jours après l'installation en janvier 2022, nous étions déjà en train de vendre nos légumes sur le marché grâce au stock racheté. Sinon nous aurions dû attendre au moins juin pour produire d'après notre prévisionnel. Sans compter l'économie d'investissement physique et mental important pour la construction de A à Z des installations maraîchères.

C'est tellement mieux que ce que nous avons imaginé au départ dans notre premier projet. Ça tombe pile-poil cette année au niveau économique, on atteint nos objectifs prévisionnels DJA (30% du chiffre d'affaires potentiel la première année), mais si ça avait été sur l'autre projet, on n'y serait pas arrivés. Ce qui nous a sauvé c'est la reprise d'un outil en production (pas de perte de 6 mois de production), l'atelier supplémentaire de production de plants aromatiques, l'auto production de plants et récupérer la clientèle fidèle de Mélanie.

Mélanie n'est toujours pas loin. Elle reste disponible pour une question. Elle nous a apporté une aide et un tuilage à des moments charnières (taille des kiwis, bilan sur les semis et tuteurage des tomates).

Quelques conseils pour les futurs installés : ne pas hésiter à négocier tout, tout le temps (taux d'emprunt, achat fourniture et matériel etc.), se renseigner auprès des autres organismes des dates de formations 21h ou autres lors de son rendez-vous PPP pour pouvoir proposer des alternatives. »

En résumé

- Le parcours d'installation a duré 4 ans entre le début de la réflexion et l'installation.
- Départ de 1 agricultrice, installation de 2 associés
- La reprise d'une ferme maraîchère était aussi intéressante économiquement que la création d'une ferme de A à Z sur du foncier familial.
- Un tuilage court qui n'a pas permis de creuser le système de production de la cédante, le projet d'installation étant déjà bien défini. Tony et Elisa ont quand même adapté leur projet avec les ateliers déjà en place (arboriculture, kiwi, plants aromatiques, tomates anciennes).

Avec le soutien de :



BIO
en Normandie

